

RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

LES PROJETS 2026



ROB 2026 : Un programme d'investissement soutenu

Le débat d'orientation budgétaire de Sète agglomération méditerranéenne met en lumière un programme d'investissement ambitieux pour l'année 2026, avec 267 € investis par habitant pour le seul budget principal.

Ce choix reflète la volonté de l'agglomération de poursuivre le développement de ses infrastructures et services autour d'un engagement fort : accélérer la transition écologique et ancrer le développement durable dans chaque projet qui prend forme sur son territoire.

Le report modal constitue la pierre angulaire de ces investissements. Favoriser les alternatives à la voiture individuelle, faire des mobilités douces et partagées le quotidien de nos habitants, promouvoir les modèles bas carbone : ces engagements se matérialisent par des actes concrets, façonnant un avenir durable.

Cet engagement sans précédent est réalisé dans un cadre financier maîtrisé. Avec un autofinancement net de 10,5 M€, un taux d'épargne brute de 19,1%, une capacité de désendettement de seulement 6 années, les indicateurs financiers témoignent d'une gestion raisonnable, malgré des taux d'investissements élevés.

Au-delà des chiffres, ce budget impose une nouvelle vision : faire de la transition écologique une réalité qui s'impose à tous. Le « budget vert » nous permet d'intégrer une analyse environnementale systématique de nos dépenses, et le Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) impose à nos prestataires une exigence écologique.

Un budget consolidé de 232 M€ et des investissements en hausse

Au-delà du budget principal, l'agglomération gère sept budgets annexes, couvrant des compétences variées telles que les déchets, les transports, l'eau potable, l'assainissement, les fouilles archéologiques ou encore l'énergie photovoltaïque. L'ensemble des budgets consolidés représente un montant total de 232 M€ en 2026.

Dans une vision budgétaire globale, Sète agglomération méditerranéenne prévoit d'investir 63 M€ en 2026, soit 480 € par habitant, témoignant d'un effort conséquent pour le développement du territoire. La dette consolidée atteindrait 159 M€.

Malgré un recours marqué à l'emprunt, l'équilibre budgétaire reste assuré grâce à un autofinancement solide et une gestion maîtrisée des finances publiques. Cette bonne santé financière offrira des marges de manoeuvre à la future gouvernance qui sera portée aux responsabilités en 2026.



• Des accès-plage à Marseillan

SAM améliore et pérennise l'accès aux plages de Marseillan, en installant des escaliers et platelages en bois sur 5 accès-plage afin de faciliter la circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite, tout en préservant l'environnement côtier et la qualité des espaces naturels. Coût de l'opération : 278 000 €.

• Déconstruction sur le Lido de Thau

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion du site naturel protégé « Lido de Thau », propriété du Conservatoire du littoral sur la commune de Sète, SAM mène la reconquête de l'espace naturel par démolition de 4 constructions liées au passé salinier et agricole du site. Ces constructions sont très dégradées, engendrant pollutions diverses, notamment par l'amiante, l'obstruction du système hydraulique, la présence d'espèces exotiques envahissantes et présentent un risque pour le public. Coût de l'opération : 250 000 €.

• Des études relatives à l'élaboration de plan de massifs et OLD

Le groupe de travail Garrigues et Forêts de la Commission Environnement de SAM, suite aux derniers incendies importants qui ont sévi sur la Gardiole, a souhaité la réalisation d'une étude de priorisation des travaux OLD sur les voiries ou chemins communaux, ainsi que l'élaboration de plan de massifs, documents contractuels permettant d'analyser les risques (zones vulnérables, relief, végétation, climat, historique des feux, présence habitations, accès), d'organiser la prévention (mesures sylvicoles et d'aménagements (débroussaillage, coupures de combustibles, gestion interfaces habitat/forêt), d'améliorer la lutte (DFCI, points d'eau, de

replis, facilités d'accès secours), de planifier la coordination (responsabilités entre propriétaires) et d'assurer le suivi (programmation travaux et financements), sur les Collines de la Moure et la Gardiole, permettant l'installation de comité de massifs. Coût de l'opération : 25 000 €.

• Compétence ERC

Recrutement d'un chef de projet et poursuite d'acquisitions foncières à titre compensatoire (90 000 €).

• Agro-écologie – Programmes PSE et Salt'Eaux (414 800 €)

Le programme PSE 2021-2026 arrive à sa fin. Avec 32 agriculteurs engagés sur les communes de Villeveyrac, Loupian et Mèze, et près de 1540 hectares de SAU (Surface Agricole Utile), ce programme expérimental a permis d'accompagner les agriculteurs dans leurs changements de pratiques afin de répondre à des enjeux de qualité de l'eau et de maintien de la biodiversité. Pour cette dernière campagne, c'est 292 800 € qui seront versés à ces agriculteurs pour services environnementaux rendus. La dynamique agro-écologique engagée sur le territoire est un levier d'adaptation aux évolutions climatiques. Elle va se poursuivre à travers le projet Salt'Eaux sur la REUT à usage agricole (27 500 €), et la candidature de SAM à un projet programme PSE orienté sur la qualité de l'eau et la capacité des sols à l'infiltration (27 000 €).

• Salon des Agricultures Méditerranéennes

La 3^e édition se tiendra du 12 au 14 juin 2026 à Villeveyrac. Coût de la manifestation : 100 000 €.

ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT



Les actions de sensibilisation à l'environnement seront encore accrues en 2026, avec un plus grand nombre de personnes sensibilisées. Un budget de 120 000 € est prévu en 2026 pour ces diverses actions.

Pour rappel, en 2025, ce sont 880 actions qui ont été proposées à tous les publics confondus permettant de sensibiliser 13 862 personnes.

Pour cette année sont notamment programmés :

- la **2^e édition des métiers de l'environnement** qui se tient le 5 février 2026.
- une **animation envers la jeunesse** sous le dôme de SAM dans le cadre Escale à Sète du 31 mars au 6 avril.

- le développement d'**animations sur les déchetteries** en régie et avec les associations du territoire.

- Un travail qui sera engagé avec les bailleurs sociaux sur le tri et les gestes éco-citoyens sur la **préservation de la ressource....**

- Le développement de **kit pédagogiques** pour la découverte de thématiques telles que : le tri, le gaspillage alimentaire, le compostage... à destination des enseignants et animateurs du territoire dès la rentrée.

- **L'élargissement du programme** envers les **collégiens** et la poursuite d'expérimentation dans les **crèches** du territoire.

- Le développement de **nombreux outils de communication envers la jeunesse et le grand public** pour border la mobilité sur notre territoire.

- Un **nouveau projet participatif avec les classes de CM2 et les centres de loisirs** avec l'ARDAM sur les enjeux liés à l'eau.

DÉCHETS

L'année 2026 sera marquée par :

- La **modernisation de l'incinération** et la mise en œuvre de la coopération SAM/3M avec le maintien de la ligne historique, la mise en service de la nouvelle ligne et la rénovation du réseau vapeur pour alimenter l'usine SAIPOL (6 M€).



- Les aménagements nécessaires pour le **déploiement du tri des biodéchets** pour les zones non couvertes par le compostage individuel (420 000 €) et la poursuite du développement du compostage individuel et partagé, avec extension de l'expérimentation de composteurs grutables (130 000 €).

- **L'amélioration des équipements de pré-collecte** avec le renouvellement et l'entretien des bacs roulants (200 000 €) et l'harmonisation des visuels des colonnes d'apport volontaire (100 000 €).

- La **modernisation des déchetteries** avec la poursuite des travaux (voirie, sécurité, aménagements paysagers), l'amélioration des plateformes de réception des végétaux, la rénovation du pont bascule et l'adaptation des équipements pour les déchets spécifiques, dont les déchets conchylicoles (765 000 €).

- La Préparation des équipements de demain avec le **lancement d'études** pour une nouvelle

déchetterie au nord du territoire, un centre de transfert des emballages au sud et une expérimentation de fourrière à bateaux (80 000 €).

- Le renouvellement du **parc de véhicules** avec la poursuite de la modernisation du parc de **véhicules de collecte et des services en régie**, (1,35 M€).

- La **collecte plus performante et plus durable** avec le renouvellement du marché de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif avec des objectifs ambitieux de réduction des déchets, d'amélioration du tri et de baisse des

émissions (démarrage prévu en 2027), la reprise en régie de certaines collectes.

- Pour les **déchets conchylicoles**, le renouvellement des contrats de collecte et de traitement avec recherche de nouvelles filières de valorisation.

- Le renouvellement des **logiciels** de facturation, de suivi et d'optimisation des collectes, et l'amélioration de **l'information aux usagers** (140 000 €).

CYCLE DE L'EAU

Protéger l'eau et garantir un service de qualité pour tous

Le service Cycle de l'Eau renforce son action pour assurer un réseau d'eau fiable, préserver la ressource et anticiper les risques liés au changement climatique. Cette mobilisation passe à la fois par des investissements importants, des contrôles renforcés et des actions de sensibilisation auprès de tous les publics.

Des réseaux modernisés et mieux contrôlés

Le renouvellement des infrastructures se poursuit afin de garantir une eau potable de qualité et un assainissement performant. Parallèlement, les contrôles sont renforcés, notamment sur la gestion des eaux pluviales, pour éviter que des eaux non conformes ne saturent les réseaux et pour limiter les risques d'inondation. Une attention particulière sera portée aux nouvelles constructions, afin de s'assurer du respect des normes en vigueur et de préserver le bon fonctionnement des réseaux existants.

Lagune de Thau : des travaux structurants pour la conchyliculture

Dans le cadre de la réduction des flux microbiologiques vers la lagune de Thau et conformément aux engagements pris auprès des professionnels de la conchyliculture, l'année 2026 marquera une étape importante. Elle devrait permettre :

- l'achèvement de la première phase de la chaîne de transfert des eaux usées entre Sète et la station d'épuration intercommunale (3,4 M€);

- la construction de deux bassins de stockage



(stade Louis Michel et parking du cimetière Le Py à Sète) pour 1,8 M€;

- la réhabilitation de plusieurs postes de relèvement à Frontignan, Balaruc-les-Bains et Bouzigues.

Réutiliser l'eau traitée : un enjeu majeur pour demain

En 2026, deux projets majeurs de réutilisation des eaux usées traitées (REUT) entreront en service, après l'obtention des autorisations administratives en 2025 :

- jusqu'à 550 000 m³ par an d'eau ultra-filtrée seront utilisés par un site industriel, en remplacement de l'eau potable, contribuant ainsi à la préservation de la ressource naturelle ;

- jusqu'à 20 000 m³ par an serviront au nettoyage des voiries, à l'entretien des réseaux et à la défense incendie, grâce à une eau de qualité sanitaire A+.

Ces deux installations seront mises en service à l'été 2026.

Soutenir l'agriculture face à la sécheresse et à la salinisation

Le territoire s'engage également dans la phase opérationnelle du projet SALT'EAUX, sur cinq ans. Ce programme vise à préserver l'agriculture littorale grâce à l'irrigation par des eaux usées traitées, tout en accompagnant les agriculteurs vers des pratiques agro-écologiques plus résilientes et une diversification des cultures.

Des investissements sur tout le territoire

De nombreux autres travaux sont programmés :

- modernisation des stations d'épuration de Mèze et Marseillan ;

- renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau potable à Sète, Mèze, Balaruc-les-Bains et Montbazin ;

- création et amélioration d'ouvrages de gestion des eaux pluviales, notamment à Frontignan et Sète, pour mieux protéger les quartiers exposés aux inondations.

Sensibiliser pour mieux protéger

Enfin, les actions de sensibilisation à l'environnement seront encore renforcées en 2025 (Voir p.4).

AMENAGEMENT

Territoire portuaire et industriel par nature, Sète agglomération méditerranéenne porte depuis plusieurs années une stratégie ambitieuse de reconquête de ses friches industrielles. Héritage du passé industriel, ces sites constituent aujourd'hui un levier majeur pour répondre aux besoins en logements, en activités économiques et en emplois, tout en respectant les objectifs nationaux de sobriété foncière et de Zéro Artificialisation Nette (ZAN).



En 2026, l'Agglomération accélère la reconquête de ses friches industrielles. Cette reconquête s'inscrit dans une démarche de long terme, nécessitant une action progressive : maîtrise foncière, déconstruction, dépollution et mutation des sites.

Frontignan – Secteur Lafarge / Montgolfier – 100 Ha

Objectifs de renaturation partielle avec développement économique et reconquête des berges de l'étang et de la carrière pour le public. Trois entités :

- **Secteur Lafarge Ouest** (côté étang – 7,5 Ha) : finalisation des négociations foncières par l'EPF Occitanie (1,9 M€ estimé), définition du projet et estimation des travaux de réhabilitation.

- **Secteur Lafarge Est** (côté SCORI) : Propriété de Sète agglomération depuis 2019 (3,5 M€). Définition du programme à vocation économique en lien avec le tracé TCSP.

- **Site Montgolfier** : propriété de la Région (16 Ha). Choix d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour porter les études et le projet global (intégrant la carrière Lafarge 66 Ha)

Frontignan – Site Exxon Mobil – 10 Ha

Quartier à dominante économique en lien avec le futur PEM et le centre-ville.

La dépollution du site doit être finalisée d'ici l'été 2026. En parallèle, lancement d'une étude avec les aménageurs partenaires pour définir le devenir économique du site, en cohérence avec les orientations du SCoT.

Frontignan – ZAE du Barnier

Dans le cadre de la concession multi-sites des ZAE : Lancement des travaux de requalification

(voiries, réseaux,...) pour un coût d'environ 2,5 M€ HT

Sète – ZAC des Tonneliers : 29 Ha de reconquête de friches

La concession est à requestionner, suite à l'estimation récente du foncier par France Domaines (nettement supérieure aux hypothèses initiales, à savoir 15 M€ au lieu de 6,8 M€ négociés dans le bilan). Cela remet en question l'équilibre financier de l'opération et appelle à une réévaluation du projet.

Sète– ZAE des Eaux-Blanches : ex-jardins cheminots

Finalisation des négociations avec la SNCF pour l'acquisition de 2,7 Ha estimé à 1,3 M€ HT. L'année 2026 doit permettre la définition de la programmation pour des entreprises désireuses de bénéficier des ressources mobilisables des équipements d'à côté (chaleur fatale de l'UVE, eaux brutes de la STEP) dans le cadre d'une économie circulaire.

Balaruc – ZAC de Balaruc Loisirs

Cette concession est à requestionner également. 2026 doit tout de même permettre les aménagements préalables à l'installation du Casino de Balaruc et d'un hôtel.

Gigean– ZAE de l'Embosque

Dans le cadre de la concession multi-sites des ZAE, finalisation de certaines acquisitions et dépôt des autorisations environnementales préalables.

Marseillan– ZAE Massilia et Parc d'activités

Dans le cadre de la concession multi-sites des ZAE, finalisation de certaines acquisitions, modifications légères de la programmation et dépôt des autorisations préalables.

VOIRIE

La Direction de la voirie réalisera en 2026 des travaux d'aménagement du carrefour Président sur le TCSP/phase 2, le montant restant inchangé) pour le service Mobilité. Ainsi que 2 actions de réfection lourde de chaussées sur les voies conchylicoles (pour la Direction Espaces Naturels et Agricoles) : le

Chemin de l'étang à Marseillan (160 000 €) et Mourre rouge et St Félix à Loupians (680 000 €), subvention à 80 % par l'Etat.

Un budget de 530 000 € a également été renouvelé en 2026 pour l'entretien courant des voiries des ZAE (direction Développement économique).

ECONOMIE, EMPLOI, FORMATION

Former, entreprendre et transformer : une stratégie territoriale cohérente.

L'Agglopolo déploie une stratégie économique globale articulant enseignement supérieur, entrepreneuriat et transition écologique, au service de l'attractivité du bassin de Thau et de l'emploi local.

Le Pôle universitaire Michèle Weil : un levier majeur pour la jeunesse et l'attractivité

Ouvert au public en janvier 2025, le Pôle universitaire Michèle Weil, situé à proximité immédiate de la gare de Sète, s'est imposé dès sa première année pleine d'activité comme un

équipement structurant pour l'enseignement supérieur et la formation tout au long de la vie, et l'innovation territoriale.

Pensé comme un lieu ouvert, hybride et inclusif, il accueille près de 400 apprenants (étudiants, stagiaires, publics en reconversion



ou en insertion) au sein de formations portées notamment par l'IUT Montpellier Sète, le Campus connecté, les lycées Paul Bousquet et Saint-Joseph, l'École des Beaux-Arts, Montpellier Management et l'École régionale du numérique.

Rénové pour un coût global de 7 M€ (Europe, État, Région et Agglo), le site a été inauguré le 11 avril 2025. Il s'appuie sur une gouvernance partenariale, une équipe dédiée et des équipements innovants et écoresponsables.

En 2025, le Pôle a accueilli 76 événements (4 400 participants) et une majorité d'étudiants issus du territoire (67,5 % résidant sur le territoire de Sète Agglopôle. Le Relais Vie Étudiante s'est affirmé comme un dispositif clé avec 74 étudiants accompagnés, contribuant à sécuriser les parcours et renforcer l'attractivité locale.

Perspectives 2026 : renforcer l'offre de formation (ICC, économie bleue, numérique, IA), pérenniser le Campus connecté, soutenir la vie étudiante, faire monter en puissance le Pôle comme lieu ressource et viser une ouverture maîtrisée à l'international, notamment sur l'arc méditerranéen.

Entrepreneuriat : un parcours structuré de l'émergence à la pérennisation

Depuis quatre ans, le territoire s'appuie sur un parcours entrepreneurial complet associant incubateurs et pépinière, générant environ 30 projets d'entreprises par an.



► La pépinière FLEX : un outil en forte croissance : en 2025, la pépinière d'entreprises FLEX a confirmé son rôle structurant.

- 24 entreprises accompagnées (90 % de taux d'occupation),
- 80 emplois,
- 2,2 M€ de chiffre d'affaires cumulé,
- 288 heures d'accompagnement,
- 350 événements et 2 800 personnes sensibilisées à l'entrepreneuriat.

Lieu d'hébergement mais aussi d'animation et de mise en réseau, FLEX est désormais intégrée au réseau régional RésolP+.

Perspectives 2026 : programmes intensifs de formation, accompagnement renforcé des entreprises à fort potentiel, événements mensuels ouverts à tous les entrepreneurs et lancement d'un appel à projets dédié aux entreprises locales souhaitant innover (budget : 60 k€).

► L'hôtel d'entreprises : le chaînon manquant

Pour accompagner les entreprises en sortie de pépinière ou en phase de développement, Sète agglopôle méditerranée lance un hôtel d'entreprises mixte industrie/tertiaire :

- 2 000 m² (ateliers et bureaux),
- capacité d'accueil de 20 à 30 entreprises, soit environ 200 emplois,
- Coût global : 9 M€ HT, avec soutien de l'État (FNADT – 1 M€) et des fonds européens FEDER en cours.

Ce futur lieu totem économique, au cœur des filières stratégiques (économie bleue, greentech, nouvelles industries), contribuera à la réindustrialisation décarbonée du territoire, en cohérence avec le label Territoire d'Industrie 2023-2027.

Les travaux ont démarré début 2026, pour une livraison prévue en mars 2027.

Économie circulaire : un moteur de transition et de résilience

SAM mène une politique active en matière d'économie circulaire, consolidée par une feuille de route stratégique établie en 2025. Celle-ci vise une gouvernance centralisée, une priorisation des actions et des indicateurs de performance environnementale. Dès 2026, la collectivité accélère :

- l'écologie industrielle territoriale (43 acteurs mobilisés, extension aux zones d'activités de Gigan et Frontignan),
- le déploiement de boucles d'autoconsommation collective,
- l'accompagnement des entreprises via des dispositifs RSE, des partenariats avec la CMA et l'Agence des transitions.

Une ambition claire

À travers ces actions coordonnées, Sète agglomération méditerranéenne affirme une ambition forte : permettre aux jeunes, aux actifs et aux entreprises de se former, d'innover et de se développer sur leur territoire, tout en renforçant l'attractivité économique et la transition écologique du bassin de Thau.



BATIMENTS

La seule opération significative en dépenses concrètes en travaux cette année pour les bâtiments sera la réalisation de bureaux et vestiaires complémentaires au pôle Espaces naturels de la déchetterie de Frontignan.

Il s'agit de l'aménagement d'un plateau de 120 m² à l'étage pour la création de 3 bureaux et d'un vestiaire femme. L'opération est relativement onéreuse car le bâtiment n'était pas du tout prédestiné à cet usage. 273 000 € sont budgétés à cet effet sur le budget annexes des déchets.

Pour les autres travaux sur les sites, il s'agit d'opérations courantes d'entretien des bâtiments culturels, sportifs et techniques de l'Agglomération.

Enfin, 2 opérations majeures sont toujours en cours d'études de programmation : la cave coopérative culturelle de Mèze et la nouvelle piscine de Frontignan.

MOBILITÉ, TRANSPORT



En 2026, la Mobilité sera plus de 15,4 M€ pour la concession Transport avec un coût net de 11,5 M€ environ après déduction recettes, plus de 700 000 € pour les navettes maritimes, 3,1 M€ pour le financement du transport scolaire, plus de 600 000 € sur le volet ferroviaire pour les études LNMP, PEM Frontignan et PEM Vic-Mireval, 1,65 M€ pour l'achat de bus électrique, 140 000 € pour la fourrière automobile, 100 000 € pour l'aide à l'achat de vélos électriques et 100 000 € pour le stationnement vélo et les bornes de rechargement électrique.

La Mobilité nécessitera également les travaux suivants : la clôture du PEM de

Sète et du TCPS pour un montant de 2,5 M€, la continuité des études du TCSP (phase 2) pour un montant de 1,1 M€, ainsi que la finalisation des travaux sur les voies vertes Mas de Klé et Gigan, soit 1,7 M€.

Une stratégie habitat renouvelée : le lancement de la révision du Programme Local de l'Habitat 2027-2032

L'Agglopolo s'engage en 2026 dans la révision de son document stratégique en matière de politique du logement : le Programme Local de l'Habitat (PLH). Avec l'aide d'un bureau d'études spécialisé notamment sur le foncier, l'enjeu est de disposer d'une feuille de route claire et partagée, de mobiliser tous les partenariats et les outils disponibles pour agir sur une période de 6 ans en lien étroit avec les communes, notamment pour :

- favoriser l'accès au logement pour les jeunes, les seniors, les actifs, les publics précaires ou les familles,
- lutter contre l'habitat dégradé et aider à la rénovation du parc ancien,
- améliorer les parcours résidentiels en locatif ou en accession
- mieux équilibrer le développement des meublés de tourisme ou les résidences secondaires.

Cette révision débutée l'année dernière, se déroulera sur l'année 2026 par une phase diagnostic et à l'issue des prochaines échéances se poursuivra avec les nouveaux exécutifs des communes par l'élaboration des orientations et du programme d'actions pour la période 2027-2032 avec une optique très opérationnelle, tant en matière foncière qu'en mobilisation des outils financiers ou réglementaires pour répondre au mieux aux besoins des habitants du territoire.

120 000 € sont budgétés en 2026 pour cette démarche.



La poursuite en 2026 du soutien volontariste aux politiques du logement en matière d'amélioration de l'habitat et de production de logements sociaux

L'Agglopolo entend conforter ses compétences en matière de politique de l'habitat et inscrire son action dans une trajectoire budgétaire volontariste, permettant de maintenir une dynamique d'intervention soutenue et lisible sur l'ensemble du territoire.

Le financement des politiques de l'habitat constitue un pilier essentiel de l'action de l'agglopolo. Cette intervention s'inscrit à la fois en direction des ménages du parc privé, afin de favoriser l'amélioration et la rénovation de leur logement, et des bailleurs sociaux, pour accompagner la création de logements sociaux publics, dans un contexte de forte tension résidentielle marqué par plus de 6 000 demandes en attente sur le territoire.

En 2026, l'Agglo mobilisera 2 M€ (dont 500 000 € en fonds propres) en faveur des dispositifs d'aides au parc privé, avec une programmation prévisionnelle de 332 logements engagés dans des opérations de réhabilitation. Ces interventions concerneront 167 propriétaires occupants, 67 propriétaires bailleurs, et 99 logements situés en copropriétés fragilisées.



En appui au lancement d'une nouvelle opération d'amélioration de l'habitat sur les centres-anciens de 6 communes : Frontignan, Loupian, Gigan, Marseillan, Mèze et Poussan, l'Agglopolo se mobilise en faveur fortement sur la revitalisation urbaine des centres-anciens avec un dispositif d'aides aux communes de l'ordre de 380 000 € (études, aides aux concessions d'aménagement). Ces démarches répondent

à des enjeux majeurs de lutte contre l'habitat dégradé et de requalification du bâti ancien. Elles s'inscrivent pleinement dans le cadre de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) pilotée par l'Agglo, qui constitue désormais le cadre stratégique de référence pour ces interventions renforcées.

Parallèlement, une enveloppe de 2 M€ sera dédiée au parc social public. L'année 2025 a été très productive avec la programmation de 448 logements, répartis au sein de 21 opérations localisées à Sète, Frontignan, Mèze, Poussan et Marseillan. Cette production se décline en 143 logements en Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI), 199 en Prêt Locatif à Usage Social (PLUS), 76 en Prêt Locatif Social (PLS) et 30 en Prêt Social Location Accession (PSLA), répondant ainsi à une diversité de besoins et de parcours résidentiels.

Une structuration de l'action en matière d'Accueil et Habitat des gens du voyage



Dans le contexte de la révision du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage de l'Hérault, et au titre de la compétence de SAM en matière de création, d'aménagement et de gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux, SAM a engagé une politique volontariste visant à améliorer durablement les conditions d'accueil des gens du voyage sur son territoire.

Après la réhabilitation de l'aire d'accueil de Frontignan et les travaux d'amélioration des conditions d'accueil sur l'aire de grand passage de Mèze, l'Agglo a lancé en 2025 une étude de diagnostic territorial afin de préciser les besoins en matière d'accueil et d'habitat.

En 2026, une des orientations portera sur le lancement d'une Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale en vue d'accompagner les réflexions permettant la rénovation à terme de l'aire d'accueil de Marseillan, intégrant à la fois la

rénovation de l'équipement et la prise en compte des enjeux résidentiels et sociaux des occupants (budget prévisionnel de 30 000€).

Une information aux usagers en matière d'habitat qui se structure en 2026 autour du développement de la Maison de l'Habitat intercommunale



Ouverte en mai 2025 au 10 rue du 8 mai 1945 à Sète, la MDH constitue le guichet unique pour tous les habitants de Sète agglomération méditerranéenne souhaitant s'informer sur le logement et l'habitat. Elle délivre des conseils neutres et gratuits, à la fois sur la demande de logement social, le fonctionnement des attributions, le rôle des bailleurs, mais également sur les projets de rénovation énergétique ou d'adaptation du logement, en lien avec l'Espace Conseil France Rénov' et ses partenaires (associations spécialisées, ADIL, GEFOSAT).

Entre mai et décembre 2025, 1714 demandes ont été traitées, en présentiel ou par téléphone, 381 entretiens individuels ont été réalisés relativement à une demande de logement social et près de 1000 ménages ont été informés ou orientés avec l'Espace Conseil France Rénov'.

Pour 2026, l'action sera renforcée autour de partenariats avec les acteurs locaux (bailleurs, opérateurs, associations), d'ateliers territoriaux sur la demande de logement social pour couvrir l'ensemble du territoire et le développement de l'Espace Conseil France Rénov' conformément au Pacte territorial. La MDH constituera également le pivot opérationnel de la mise en œuvre du Plan partenarial de gestion de la demande en assurant la coordination des pratiques d'accueil, d'information et d'attribution des logements, et l'animation des groupes de travail intercommunaux associant élus, bailleurs et partenaires institutionnels.

CULTURE ET SPORT

De l'inauguration de la médiathèque Olympe de Gouges à Balaruc-les-Bains, à la mise en place des Balades Artistiques en Méditerranée (BAM), l'agglomération mise sur l'accès à la culture pour tous et la valorisation du patrimoine local. La restructuration de la cave coopérative de Mèze, la mise en valeur de sites patrimoniaux emblématiques et l'équipement d'une classe de musique assistée par ordinateur (MAO) témoignent également de cette dynamique. Côté sport, l'année sera marquée par la poursuite des études pour la future piscine communautaire de Frontignan, le soutien aux clubs de haut niveau et l'accompagnement d'événements d'envergure... Entre modernisation des équipements et développement de nouvelles pratiques, l'agglomération s'affirme comme un acteur majeur du dynamisme culturel et sportif du territoire.

CULTURE

La Balade artistique en méditerranée

SAM a souhaité proposer des parcours artistiques, touristiques au sein du patrimoine naturel et urbain de son territoire. Ce sont ainsi 19 artistes qui se sont engagés pour la création de 19 œuvres, qui seront installées sur 13 communes du territoire. Au-delà de la création et de l'aide aux artistes que représente cette commande, c'est un engagement de l'Agglo pour une proposition touristique novatrice, mettant en valeur l'histoire du territoire, ainsi que les espaces de vie et de rencontres. Ces parcours (au nombre de 4) permettront à la fois aux touristes mais également aux habitants du territoire, de découvrir les œuvres de ces artistes, installées de manière pérenne. Une « application guide » contenant tous les éléments nécessaires à la compréhension et à la protection des sites visités, ainsi qu'à l'approche des œuvres artistiques, sera mise



à la disposition du public. Pour l'année 2026, plusieurs projets sont prévus : Eve Laroche-Joubert à Vic-la Gardiole, Jean Denant à Gigean, Victoria Klotz à Frontignan, Robert Combas à Villeveyrac et Fabrice Hyber à Sète.

Le projet BAM, mêlant art et tourisme en prenant en compte les spécificités et valorisant le patrimoine naturel du territoire, sera un appel à la déambulation au sein des communes de Sète agglomération méditerranéenne. Pour 2026, le budget est de 370 000 €.

Cave coopérative de Mèze

En 2025, a été lancée une assistance à maîtrise d'ouvrage pour restructurer la cave coopérative de Mèze en un pôle culturel incluant la Médiathèque André Chedid et l'antenne du Conservatoire. Réel projet structurel pour le territoire du bassin de Thau, la réhabilitation du site s'échelonne jusqu'en 2029.

L'abbaye Saint Felix de Montceau

Ce site historique et archéologique, animé par l'association de l'abbaye, nécessite aujourd'hui une mise en sécurité afin de permettre une mise en valeur et une rénovation.

Classe MAO

En 2024, une classe de musique assistée par ordinateur (MAO) qui permet le développement de nouvelles compétences pour les élèves, a été ouverte. En 2026 sera menée la finalisation des équipements.

Nouvelle Résidence de territoire EAC

En octobre 2024, l'Agglomération a signé une nouvelle convention avec l'État, incluant les ministères de la Culture, de l'Éducation nationale et de la Ville, pour développer l'éducation artistique et culturelle de 2024 à 2026. L'objectif de cette initiative est de structurer l'action culturelle de manière à répondre aux spécificités du territoire, tout en offrant une réponse adaptée aux réalités des différentes communes et bassins de vie locaux.

À partir de 2026, un nouveau système d'appel à candidatures pour les résidences artistiques sera mis en place. Ces résidences deviendront un levier essentiel pour la démocratisation culturelle, la cohésion sociale et l'équité territoriale. Elles viseront à réduire les inégalités d'accès à la culture, en établissant des liens durables entre les zones urbaines, périurbaines et rurales, et en favorisant une plus grande

proximité entre artistes et habitants pour l'ensemble des communes de Sète agglomération méditerranéenne.

SPORT



Une nouvelle piscine communautaire à Frontignan

Les études de faisabilité ont permis de valider l'installation de la nouvelle piscine communautaire sur le site des Hierles à Frontignan. Le groupement d'entreprise qui mettra en œuvre le projet d'équipement sera choisi cette année. Les premières esquisses du

projet sont attendues pour le second semestre 2026. Une somme de 500 000 € est prévue pour le financement du projet.

L'agglomération soutient le sport de haut niveau

Les quatre clubs de SAM continuent à être soutenus au même niveau dans le cadre de la compétence Haut-Niveau. Trois clubs évoluent au plus haut niveau dans leur discipline, il s'agit de la Boule d'azur de Balaruc-les-Bains, l'Arago de Sète (volley-ball) et de Sète natation (water-polo). Le Frontignan Thau Handball évolue en seconde division professionnelle de Handball. Le budget consacré à cette aide est de 1 361 258 €.

La bourse d'aide aux sportifs de haut niveau progresse de 15 à 20 000 €. En effet, l'an dernier 15 athlètes ont été soutenus avec des performances toujours de plus grande qualité.

Championnat de France Natation artistique.

Chaque année, le centre Fonquerne accueille un championnat de France de natation artistique. La fédération Française de Natation a proposé l'accueil du championnat de France élite seniors de la discipline qui se déroulera en Juin 2026. Le bassin Olympique Laurent Vidal permettra l'accueil des huit meilleures équipes françaises.

FONDS DE CONCOURS : SAM SOUTIENT LES PROJETS DES COMMUNES

Les fonds de concours sont des subventions volontaires accordées par l'agglomération aux communes membres pour financer des projets d'investissement qui ne relèvent pas des compétences communautaires. Cette aide, bien que non obligatoire, repose sur une volonté politique forte, avec une enveloppe budgétaire supérieure à la moyenne des autres agglomérations similaires. Ces fonds sont destinés à soutenir des équipements structurants ayant un usage durable et un impact territorial important.

Pour la période 2021-2026, une enveloppe de 10 M€ est prévue qui prévoit pour chaque commune de l'Agglomération une part fixe de 500 000€ complétée par une part variable calculée en fonction de sa population

Au total, depuis 2021, 89 projets communaux subventionnés par les fonds de concours ont été réalisés. Requalification urbaine, aménagements de voiries communales, rénovation ou entretien de bâtiments publics scolaires, sportifs, culturels ou patrimoniaux...

l'ensemble de ces projets représentent 79 M€ d'investissements engagés par les communes sur le territoire.

Une deuxième enveloppe de 772 700 € a permis de soutenir 5 projets supracommunaux pour un montant total d'investissements de 5 M€.

En 2026, le budget prévoit 2 M€ de subventions d'équipement dans le cadre de ces fonds de concours, reflétant l'engagement continu de l'agglomération à soutenir les initiatives locales.



4 avenue d'Aigues, 34110 Frontignan
agglopole.fr